

# INTRODUCTION À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

## Objectifs opérationnels

- Connaître le secteur de l'APD (acteurs, pratiques, normes, types de marchés, enjeux et défis)

## Public Concerné

- Chefs de projets
- Chargés d'affaires
- Commerciaux
- Chargés de développement

## Durée

**7.00** Heures      **1** Jour

## Prérequis

Cette formation ne réclame aucun prérequis.

## Parcours pédagogique

### Définition et périmètre de l'APD

- Rôle des institutions internationales et bilatérales
- Distinction APD/Aide Publique Programmable
- Pays donateurs et pays bénéficiaires
- Normes et politiques encadrant l'APD (élément-don et financement concessionnel, aide projet/aide-programme, Déclaration de Paris et efficacité de l'aide, déliement de l'aide, Objectifs de Développement Durable...)

### Acteurs de l'APD

- Typologie des acteurs
- Rôle des pays bénéficiaires
- Cartographie des bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers (PTF)
- Principales firmes privées opérant sur le « marché » de l'APD

### Potentiel économique de l'APD

- Volume des marchés de consultance et de fournitures
- Volumes des différents secteurs

## Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation aux apprenants

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

## Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et expérimentés dans son domaine d'intervention.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.